



République du Sénégal

**MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS
TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT (MITTD)**



AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

Pays : SENEGAL

Nom du projet : PROJET D'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE DES ZONES AGRICOLES (PCZA) DU NORD ET DU CENTRE

N ° de crédit : Crédit IDA 70550, IDA 70560

Titre de la mission : Sélection d'un cabinet pour la réalisation d'un projet pilote d'audit de sécurité routière dans le cadre de l'appui institutionnel à l'Agence Nationale de Sécurité Routière (ANASER)

N° de référence : SN-AGEROUTE-308852-CS-QCBS

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

1. La République du Sénégal a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 200 millions en vue de financer le coût du projet d'amélioration de la connectivité des zones agricoles (PCZA) du nord et du centre et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer le projet pilote d'audit de sécurité routière de la Nationale 1.
2. La mission principale devra permettre de disposer d'un rapport d'inspection de sécurité routière de la Nationale 1 et la formation d'ingénieurs locaux en audit de sécurité routière.
3. Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié sur UNBD Online le 31 janvier 2022 et dans le journal « L'AS » du 02 février 2022
4. Les services comprennent :
 - évaluer le niveau de sécurité ;
 - identifier et évaluer les déficiences en matière de sécurité routière ;
 - proposer des mesures correctives et les chiffrer afin d'éradiquer lesdites déficiences ;

- former et certifier des ingénieurs locaux en tant qu'auditeurs de la sécurité routière.
5. L'AGEROUTE, invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Ils doivent produire les informations ci-après sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations :
 - Qualification générale dans le domaine de la sécurité routière, du transport routier, de l'audit technique et sécuritaire des routes, de la conception routière et de l'accidentologie routière ;
 - Avoir réalisé au moins cinq (05) projets dans le domaine des études de sécurité routière (conception, construction, exploitation et/ou entretien) durant les dix (10) dernières années ;
 - Organisation technique et managériale (Nombre d'années d'expérience du cabinet, capacité technique et administrative du cabinet, moyens logistiques) ;
 - Qualification générale du personnel technique et managérial du cabinet de la firme dans le domaine. Présenter une équipe multidisciplinaire avec de l'expérience dans des missions similaires ;
 - Référence de clients et de toute autre information jugée pertinente.
 6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement ou de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les membres sont conjointement et solidairement responsables pour tout le contrat, en cas de sélection.
 7. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020) « Règlements de Passation des marchés », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
 8. Une liste restreinte des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**.
 9. Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir les Termes de Reference (TDR) de la mission à l'adresse: Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE Sénégal, Rue F angle rue David DIOP- Fann Résidence ;Tel (221) 33 869 07 51 Email : rndour@ageroute.sn ; mlye@ageroute.sn ; mmbaye@ageroute.sn. Les heures de bureaux sont de 8 heures à 17 heures GMT.
 10. Les manifestations d'intérêt, écrites en langue française, sont reçues sous plis fermés à l'adresse ci-dessus au plus tard le **30 MARS 2023 à 10 H 30 mn (GMT)**.

Les dossiers transmis sous format électronique seront acceptés pour la Manifestation d'Intérêt.

L'enveloppe présentant la Candidature devra porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour le projet pilote d'audit de sécurité routière de la Nationale
1 ».

**Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE**